

## **Motion votée par le Conseil communal du 25 février à Trooz**

Le Groupe Mittal a décidé ce 24 janvier 2013 de fermer 7 outils sur 12 dans la phase à froid en région liégeoise.

Cette décision entraîne la perte de 1.300 emplois directs. L'impact global va bien au-delà de ces pertes d'emploi si l'on prend en compte les filiales, les sous-traitants, les retombées négatives sur les commerces, sur les finances communales, les ressources fiscales...

Plus grave encore, ce sont des espoirs que l'on tue et des projets d'avenir que l'on arrête. Cette décision compromet les bases de redéploiement : combien de temps les 5 lignes restantes vont-elles encore durer ? Comment le Centre de recherches pourra-t-il encore survivre si les entités qu'il appuie disparaissent ?

Cette annonce de fermeture dans la phase à froid est contraire à tous les engagements pris par le Groupe Mittal lors de la fin de la phase à chaud décidée en octobre 2011. Le groupe Mittal a négligé la maintenance des outils et petit à petit a détourné le carnet de commandes des usines de la région liégeoise.

Le Conseil communal de Trooz se montre solidaire avec l'ensemble des travailleurs et leurs familles touchés par ce drame.

Il soutient les acteurs du gouvernement wallon ainsi que toutes les pistes qui permettront de reconstruire un véritable projet industriel, afin de maintenir, voire créer de l'emploi durable dans le bassin liégeois.

Les pouvoirs publics ne sont pas démunis face à Mittal mais il faut désormais se mobiliser à tous les niveaux et tirer tous les enseignements politiques de ce drame social et économique. Et notamment au niveau des institutions européennes où un plan d'action qui aide au maintien du secteur sidérurgique en Europe doit être défini au plus vite.

Le Conseil communal de Trooz tient à affirmer que le bassin sidérurgique est porteur d'avenir et constitue un patrimoine de savoir et de compétences partout reconnues. Il refuse que l'avenir de la région soit confisqué et considère que ce bassin constitue un capital à entretenir et valoriser.

Pour le Conseil communal de Trooz, il est nécessaire de récupérer tout ce potentiel industriel, de le faire évoluer et de l'organiser avec une vision claire du futur. Il estime aussi qu'il faut être attentif au maintien et au développement d'un tissu industriel cohérent, performant sur le plan économique, socialement responsable et s'inscrivant dans un contexte de développement durable

Seule une réaction coordonnée et forte de l'ensemble des acteurs politiques, économiques, sociaux et universitaires permettra de dégager des pistes crédibles pour l'avenir du bassin liégeois et il se réjouit de la constitution d'une task-force à l'initiative des gouvernements fédéral et wallon.

Sans activité industrielle, il n'y a plus d'activité économique ! A cet égard, et pour mieux protéger notre industrie face à une mondialisation non régulée, le Conseil communal de Trooz souhaite que soit étudiée l'opportunité de conditionner les aides fiscales au maintien de l'emploi et aux investissements.

Le Conseil communal de Trooz se joindra à tous les efforts qui seront entrepris pour asseoir un avenir serein et ambitieux à Liège.